

Club inter-régional Sud-Ouest Plans de Paysage

Réunion technique n°15 – 16 novembre 2023 – Aiguillon (Lot-et-Garonne) Compte-rendu des échanges

Éléments de contexte¹

Les actualités nationales

Le séminaire national du 12 juin dernier à Paris, à l'occasion des 30 ans de la loi Paysage, a constitué un succès, réunissant plus de 400 personnes. Cet événement a été l'occasion de l'annonce de nouveaux plans de paysage à partir de 2024, des « plans de paysage et biodiversité », au nombre de 10, financés à hauteur de 30 k€ par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Ceci n'empêche pas de s'interroger sur un certain essoufflement des candidatures.

La refonte de la méthodologie des atlas de paysage va aboutir au printemps avec la rédaction d'un nouveau guide, avec l'aide du bureau d'étude CAUDEX. Plusieurs départements volontaires testeront la méthode. Ces travaux s'accompagnent d'une démarche de création d'un standard paysage, des données qui figureront sur les serveurs nationaux (géoportail), sur la base des unités paysagères.

Afin d'aider les instructeurs dans l'application de l'article L 350-3 du code de l'environnement (suite au décret du 19 mai 2023), concernant l'abattage des arbres en alignement, un guide technique, piloté par le CEREMA, est en cours de développement. Il devrait être finalisé au cours du premier semestre 2024.

Certaines DDT essayent de développer un argumentaire à destination des collectivités afin de les inciter à candidater aux appels à projet plan de paysage

Les actualités régionales

Occitanie

Une quatrième plaquette de la collection « les paysages d'Occitanie » a été publiée durant l'été. Elle est imprimée et diffusée sur les sites internet.

Le nouveau site internet du réseau paysage Occitanie est bientôt fonctionnel (<https://www.reseau-paysage-occitanie.fr>). Il permettra une meilleure visibilité des actions sur le paysage en région. Les animations et les publications du réseau, ainsi que des informations issues de partenaires seront naturellement présentes sur ce site.

Le séminaire « Investir le paysage pour s'adapter ensemble au changement climatique » à Narbo Via (Aude) a rassemblé 130 personnes. Le compte-rendu de cette journée est disponible sur le

1 Voir annexe 1 : 231116_Presentation_DREAL_v4.pdf

site de la DREAL², ainsi que sur le nouveau site du réseau³.

Le réseau a organisé aussi une journée thématique d'échanges sur le thème « Le Paysage comme outil de médiation agricole », en Lozère, le 29 septembre 2023. cette rencontre a réuni une soixantaine de personnes. Un compte-rendu et des extraits vidéos synthétiseront les échanges de la journée.

Le réseau va engager en 2024 une nouvelle plaquette (n°5) sur « La gestion de la surfréquentation des espaces naturels dans des paysages non protégés ».

La plateforme POPP Sud-Ouest qui accueille les observatoires est en cours de refonte afin d'être compatible avec l'outil de visualisation VOPP, utilisé essentiellement par les PNR de la région. La nouvelle plateforme devrait être fonctionnelle au cours du premier semestre 2024.

Un séminaire en 2024 est programmé, vraisemblablement sur le thème « Paysages urbains et changement climatique ».

Nouvelle-Aquitaine

Le réseau paysage nouvelle Aquitaine

Le réseau a commandé la réalisation d'un film de présentation des actions du réseau. Ce film est à visionner sur le site de la DREAL nouvelle Aquitaine⁴ et sur la page internet du réseau paysage Nouvelle-Aquitaine⁵.

Une journée de rencontre/séminaire « Le paysage au cœur du projet de territoire » s'est tenue le 3 octobre 2023 au centre d'art et de paysage de Vassivière en Limousin, une cinquantaine de participants ont assisté aux présentations de l'observatoire photographie du paysage du PNR Milleval⁶ et aux aménagements de sentiers d'interprétations du paysage par Alain Freytet et Nicolas Besses paysagistes concepteurs.

Les deux sentiers ont été parcourus sur sites l'après-midi

Alexandra MacIntosh directrice du centre d'art et de paysage a présenté les actions du centre d'art et expliqué les œuvres exposées

Une analyse graphique de la journée permet d'en rappeler les points forts.

Toutes les présentations et le récit graphique sont consultables sur le site du réseau paysage nouvelle Aquitaine⁷.

L'atlas des paysages du département des Landes est officiellement mis en ligne depuis le 17 octobre⁸

La commune de Saint Pierre de Frugie en Dordogne est retenue lauréate pour sa démarche expérimentale ; le territoire souhaite concevoir une ceinture maraîchère et paysagère visant une autonomie alimentaire des habitants.

L'espace disponible fera l'objet d'une analyse agro-écologique , le projet sera porté par un collectif d'habitants mobilisé par la démarche de concertation du plan de paysage.

Le lauréat a été intronisé par le ministère de la Transition écologique le 18 octobre 2023 à Strasbourg lors de la journée séminaire célébrant les 30 ans de la loi paysage.

Le CAUE 64 a lancé la réalisation d'un observatoire photographique des paysages sur le

2 <https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/seminaire-paysage-et-changement-climatique-14->

3 <https://www.reseau-paysage-occitanie.fr/publication/seminaire-paysage-et-changement-climatique/>

4 <https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/le-reseau-paysage-nouvelle-aquitaine-en-images-a14635.html>

5 <https://www.reseau-paysage-nouvelle-aquitaine.fr/le-reseau/presentation/>

6 <https://opp-paysage.pnr-milleval.fr/>

7 <https://www.reseau-paysage-nouvelle-aquitaine.fr/le-paysage-au-coeur-du-projet-de-territoire/>

8 <https://atlas-des-paysages.land.es.fr/>

département des Pyrénées atlantiques.

Les éléments de méthodologie des plans de paysage⁹

Ce temps de présentation constitue un rappel concernant les éléments de méthodologie autour des plans de paysage développés par le club national dans les années 2015 et 2016. Plusieurs documents sont évoqués, intégrant des informations indispensables au développement d'un plan de paysage. Ces documents restent toujours d'actualité. Ils sont disponibles en version numérique sur le site extranet d'origine mais aussi sur le site Objectif Paysage (voir présentation). Les documents présentés sont :

- Cadrage de la démarche et éléments d'appui à la rédaction d'un cahier des charges (mai 2015)
- Éléments d'appui à l'élaboration du programme d'actions (mars 2016)
- Kit pour l'animation à participation dans le cadre d'une démarche de plans de paysage (mai 2016)

Le seul document manquant concerne les questions d'animation de la démarche, notamment après les études, que cela concerne le portage politique et technique mais aussi le suivi au quotidien et l'évaluation des actions.

Les questions d'animation soulèvent des échanges entre les participants. C'est une pratique spécifique qui n'est pas forcément enseignée dans les écoles de paysage. Le recours à des bureaux d'études spécialisés peut être requis.

L'animation par des balades paysagères est évoquée sur le territoire de la CDC Portes-Entre-Deux Mers. Cela permet de mobiliser régulièrement les populations des différentes communes. L'évaluation de ce processus d'animation pourrait constituer un plus en vue de la reconnaissance de l'intérêt de la démarche paysagère dans le cadre du projet de territoire.

Les questions d'animation après les études soulèvent des échanges, que ce soit en termes de pilotage politique ou surtout d'animation technique. Les techniciens ne bénéficient pas toujours des moyens en temps pour assurer cette animation. Pour les PETR, il est nécessaire d'une appropriation par les échelons inférieurs (CC). Certaines actions pourraient aussi être pilotées par d'autres acteurs, partenaires

La question des arbitrages financiers internes aux collectivités pour engager les actions constitue une vraie difficulté.

*Concernant les aides financières nationales, par exemple au travers du fonds vert, l'absence de reconnaissance du plan de paysage rend le financement des actions difficile, voire impossible, y compris en demande pluriannuelle. **Il conviendrait que les plans de paysage bénéficient d'une forme de label les rendant prioritaires dans le cadre de ces aides financières possibles. Le financement de projets au titre du paysage pourrait être conditionné à ce label.** Cette reconnaissance existe au CD 33, un plan de paysage réalisé permet d'accéder à des aides.*

La concurrence avec d'autres démarches aidées fragilise aussi la démarche de plan de paysage.

9 Voir annexe 1 : 231116_Presentation_DREAL_v4.pdf

Le plan de paysage de transition énergétique de la CC Confluence et Coteaux de Prayssas (Lot-et-Garonne)¹⁰

Lauréat de l'appel à projet plan de paysage de transition énergétique de 2021.

Communauté de communes de 29 communes, 19 000 habitants. Des paysages diversifiés liés à la confluence du Lot avec la Garonne.

Engagement territoire à énergie positive à l'horizon 2050, intégrant aussi une réduction des consommations (bâtiments, mobilité ...).

Candidature du PPTTE était liée à la pression des développeurs photovoltaïques au sol. Comment proposer une alternative à cette pression ? Le PP est cependant plus large. Combinaison avec la réalisation d'un PLUi en parallèle à la démarche PP. La question du cadre de vie est aussi sous-jacente. Cela contribuera aussi à définir un projet de territoire permettant de fédérer les deux anciennes CC qui ont fusionné avec la loi NOTRE.

Un temps long a été accordé à l'acculturation au paysage (phase amont) et à l'apport du paysage à la transition énergétique. Le groupement d'études retenu a rassuré sur sa capacité à travailler sur des territoires ruraux, même s'il n'avait pas l'expérience de la dimension transition énergétique d'un plan de paysage (mais expérience en PP). L'idée de base était in fine de disposer d'un plan d'actions resserré.

Découpage de la démarche en une tranche ferme (jusqu'au sommaire du plan d'actions) et une tranche optionnelle (plan d'actions), du fait de contraintes financières (46 k€ en TF et 12 k€ en TO). Affermissement possible de la tranche optionnelle en 2024.

A noter que lors de l'appel d'offres, une seule équipe a répondu, du fait de ce budget limité et malgré une démarche en appel d'offres restreint (candidatures + offres).

Une articulation se fait avec le PLUi, notamment en couplant les « bus tour » des deux démarches.

Les OQP du PPTTE ont pu être définis préalablement à la réalisation du PADD du PLUi. Cela a permis de consolider les deux démarches en évitant de se poser les mêmes questions dans deux instances différentes. L'opération de revitalisation de territoire (ORT) a été intégrée de facto à la démarche de plan de paysage, sans la requestionner.

La mobilisation dans le cadre de la concertation a été satisfaisante à tous les stades, ce qui a permis d'asseoir la démarche politiquement. Elle était essentiellement tournée vers les élus et pas la société civile. Certains ateliers ont été ouverts aux associations. La déambulation sur le territoire était aussi l'occasion de rencontrer des acteurs locaux (agriculteurs ...). Un atelier photo-langage a été aussi organisé, ainsi que des reconductions, pour exprimer les évolutions du paysage. La définition des enjeux en mars a reposé sur la réduction des consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelables, en lien avec les ressources paysagères locales.

Des partenaires peuvent être mobilisés en parallèle sur la démarche, le CEDP et le CAUE. Le CEDP a organisé des déambulations nocturnes (mai et octobre) ouvertes à la population dans la perspective de sensibiliser à l'impact de l'éclairage nocturne. Une réussite.

Les rendus du PPTTE intègrent bien évidemment une expression sur les paysages mais aussi systématiquement un diagnostic énergie-climat et un volet sur la vulnérabilité climatique.

Un travail historique sur les paysages énergétiques d'hier et d'aujourd'hui a été produit.

Le territoire reste dépendant aux énergies fossiles à hauteur de 75 %. Le territoire ne produit « que » 15 % de ses besoins énergétiques. La place du bois-énergie est particulièrement importante.

À noter que des initiatives existent déjà, ce qui donnera lieu à leur identification dans un tableau de

¹⁰ Voir annexe 2 : 231116_Plan Paysage-présentation_CC_Conflent.pdf

suivi, afin de les valoriser. Cela contribue à définir les axes de la stratégie et les potentialités paysagères. Deux bases, sous le prisme du scénario négawatt, consistant d'une part en une réduction des consommations et d'autre part à développer les énergies renouvelables.

Les trois secteurs les plus consommateurs sont l'habitat, les transports et l'agriculture. Concernant les cinq types d'énergies renouvelables du territoire, identification des ressources du territoire (par exemple priorité vélo sur voiries existantes ...). Les choix de priorisation se font au travers d'un atelier. Déclinaison locale de la démarche PAP (type outil Étape Paysage).

Ce travail a permis de définir les six OQP (non encore validés) :

- Imaginer et concevoir des modes d'habiter plus durables
- Accueillir harmonieusement de nouveaux objets de production d'énergie renouvelable
- Produire durable et manger local
- Développer la filière Bois-énergie
- Gérer écologiquement des dépendances vertes
- Valoriser le patrimoine touristique et culturel existant

Une difficulté de perception du MOA sur le fait qu'il n'avait pas l'impression que le BE avait produit de la connaissance nouvelle sur le territoire, malgré le travail conséquent. Pour autant les travaux menés ont permis de sensibiliser les élus concernés.

La plus-value a concerné la mise en relation entre le domaine du paysage et celui de l'énergie.

Une valorisation possible d'un PPTE dans le cadre d'une planification territoriale pourrait consister à développer des OAP thématiques intégrant les ENR.

Le plan de paysage de transition énergétique du PETR du Haut-Rouergue (Aveyron)¹¹

La présentation est axée sur l'animation territoriale dans la transition énergétique par l'approche paysagère.

Initiation du PP par des travaux d'étudiants de l'école du paysage de Versailles, permettant de dégager de grands enjeux paysagers. Le territoire fait 1 400 km² et regroupe 38 grandes communes rurales, dans un contexte de création de PLUi pour les deux communautés de communes qui composent le PETR. Le PP doit alimenter ces outils de planification.

Contexte politique compliquée avec des difficultés sur l'élaboration d'un SCoT. Des partenaires n'avaient pas été intégrés dans la réflexion du PP. Le nouveau chargé de mission a ré-initié une animation territoriale.

Le territoire dispose de barrages hydroélectriques qui produisent une énergie verte, nécessitée à l'époque de leur construction par les besoins industriels (extraction minière de charbon et d'uranium).

La question énergétique repose sur des données physiques qui sont abordées en animation afin de faire prendre conscience des éléments incontournables qui ne dépendent pas du territoire. Cela permet notamment une prise de conscience sur les besoins énergétiques en fonction des usages (chauffage d'une habitation versus engin agricole) et engage la planification des énergies au regard des usages. La substitution énergétique est au cœur de la question. Il faut être conscient que nous serons obligés de diminuer nos besoins en énergie.

11 Voir présentation : 231116_presentation-plan-paysage-hr.pdf

Une évidence aussi que les paysages que nous connaissons sont liés à l'utilisation de l'énergie.

Ces réflexions constituent une base à partager dans le cadre de l'animation territoriale.

Il ressort de cette animation des expressions spécifiques. Le paysage est la marque du travail humain, avec des objets qui peuvent faire patrimoine sans que cela ait été voulu (dolines, murets ...). Quelle place pour les humains dans la biosphère et quelles interactions avec le vivant ? Les notions de naturel font toujours l'objet d'une appréciation variable selon les personnes.

Les conditions d'habitabilité du territoire sont essentielles.

Une grande diversité de paysages, au travers des reliefs et des roches sous-jacentes.

Pour asseoir la démarche du plan de paysage, une définition alternative du paysage¹², empruntée à Philippe Descola, (anthropologue) dans le cadre de ses cours au collège de France. Cette définition s'éloigne de la définition « officielle » qui apparaît trop « subjective ».

Il est fait référence ensuite à l'instabilité planétaire induite par le dépassement d'usage des principaux éléments terriens. (eau, pollution, usage des sols, biodiversité) qui permet de rationaliser les actions sur le territoire.

Le parallèle entre usages énergétiques et paysages est mise en évidence au travers de plusieurs photos qui insistent sur les dégradations provoquées par les implantations humaines. Autre dynamique constatée qui concerne la fermeture des paysages depuis les années 50 (mécanisation impossible sur les coteaux délaissés). Mise en évidence de l'artificialisation des territoires et de l'évolution de la « tâche urbaine » au travers de cartes. Tous ces constats permettent de questionner la place prise par les constructions et leur devenir sans énergies fossiles.

Ces éléments factuels posent la question des évolutions des paysages après la transition énergétique. C'est la base pour la définition des objectifs de qualité paysagère.

Des questionnements émergent dans la concertation, sur la base des perceptions individuelles qui se confrontent pour développer un propos collectif. Quelques questions simples sont posées en concertation : c'est quoi le paysage pour vous ?, un paysage que vous aimez, un paysage que vous n'aimez pas. Ces éléments sont rassemblés et cartographiés puis confrontés aux enjeux énergétiques.

Cette concertation est doublée d'une plateforme en ligne qui permet aux habitants de dessiner sur carte des paysages aimés ou détestés. Cette plateforme pourrait servir pour une forme d'observatoire photographique.

Conférence des maires avec l'aide des Shifters¹³ pour identifier une déclinaison dans le cadre du plan de paysage. Ces éléments sont essentiels notamment dans le cadre de la planification (PLUi). Les questions de « descente » énergétique sont au cœur du processus à imaginer en vue de réorganiser les différents usages d'un espace habité. C'est un peu une révolution dans les pratiques et les usages.

Un PCAET reste à engager en lien avec le PPTE, ainsi qu'un atelier ETAPE paysage.

L'approche économique doit être intégrée dans la démarche de plan de paysage pour avoir une chance d'émerger. A l'image des questions autour de l'agriculture et de sa viabilité.

12 « Lieu et espace d'expérience où nous vivons, percevons et pensons, témoin des transformations du monde, des crises qui le traversent et des interactions qui s'y déploient, le paysage est un milieu où cohabitent humains et non humains, en même temps que « le miroir d'aspirations et de nouvelles pratiques ... »

13 <https://www.theshifters.org/association/qui-sommes-nous/>

Visites sur site

Les aménagements de Damazan (îlot de fraîcheur)

Sur l'îlot des tabacs, la commune de Damazan, en lien avec la communauté de communes a engagé en 2020 une requalification d'ensemble, en vue de créer une maison de santé et de construire de nouveaux logements d'une part mais aussi de créer un îlot de fraîcheur, au bénéfice des habitants ne bénéficiant pas d'espaces extérieurs. L'aménagement, conçu par le paysagiste Emmanuel Prieur consiste à combiner des jeux d'eau dans un contexte en partie végétalisé. L'eau provient de la récupération des eaux de pluie et fonctionne globalement en circuit fermé.



Observatoire Faune et Flore du Confluent

L'Observatoire de la faune et de la flore du Confluent, sur la commune de Damazan, propose une immersion unique dans l'univers de la Garonne. Elle se fait dans un ancien bâtiment agricole réhabilité par l'entreprise d'extraction de matériaux travaillant à proximité. Les paysages de la plaine de Garonne s'ouvrent jusqu'au canal latéral.

L'observatoire accueille deux expositions interactives. Accompagnées dans le cadre du plan Garonne.

L'exposition « Odyssée Garonne » a été conçue par Migado. Elle offre une découverte ludique des paysages d'hier aux rives d'aujourd'hui, mais également une plongée dans le monde des poissons migrateurs de Garonne.



La deuxième exposition « Mémoire de Garonne » a été commandée par la communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas dans l'objectif de recueillir et valoriser l'histoire locale du fleuve : de la pêche à l'alose aux crues en passant par la richesse biologique qu'elle abrite. Ce projet est complété sur tout le territoire par des installations d'interprétations et des restaurations de cales d'embarquement un beau prétexte pour découvrir ou redécouvrir les villages de la Confluence.

Référentiels numériques

- Site national Objectif Paysage

<https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr>,

- Extranet des plans de paysage

<https://planpaysage.din.developpement-durable.gouv.fr>,

utilisateur : planpaysage, mot de passe : extr@planpaysage

- Plan paysage de la CDC Portes-Entre-Deux-Mers

<http://www.cdc-portesentredeuxmers.fr/vie-quotidienne/amenagement-du-territoire/plan-paysage/>

- Plan paysage de transition énergétique de la CC Confluence et Coteaux de Prayssas

https://www.communauteduconfluent.com/toutes-les-actualites/actualite/news/conversation-du-territoire/?tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=4678fdb21d0ac94f230cd4c7c3da6af

- Site de concertation du PETR Haut-Rouergue

<https://concertation-paysages-petrhautrouergue.eu.org>

- Fiche sur le projet d'îlot de fraîcheur de Damazan

https://www.nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/2021-10/lot_de_fraicheur_au_coeur_d_une_bastide_historique_lot_et_garonnaise.pdf

- Fiche sur l'observatoire Faune et Flore de Damazan

https://www.communauteduconfluent.com/toutes-les-actualites/actualite/news/une-exposition-garonne-a-decouvrir-a-l-observatoire-de-la-faune-et-de-la-flore-du-confluent/?tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=2c56e1db7cf6648b808837d49ecd712f

- Site internet du réseau paysage Nouvelle-Aquitaine

<http://www.reseau-paysage-nouvelle-aquitaine.fr/>

- Site internet du réseau paysage Occitanie

<https://www.reseau-paysage-occitanie.fr>

Prochain club

La prochaine session du club sud-ouest plan de paysage se déroulera en Occitanie au mois d'avril 2024. Le lieu et la date seront précisés prochainement.

Participants

Nom / prénom	Structure	Participation
ACADINE Maïka	Agence GINJAUME	Présente
Antunes Loïc	PNR-Landes de Gascogne	Excusé
Belmon Séverine	DDT 47	Présente
Bouscary Laurent	DDT 46	Présent
Boutot Emma	CCVH - GSF Gorges de l'Hérault	Excusée
Brouard Annelise	Bocage bressuirais	Excusée
CABRIE Nathalie	DDT46	Présente
Calais Maxime	SICOVAL	Excusé
CAZANOVE Christine	DDTM 33	Présente
Chardon Florian	Syndicat Mixte du Canigo	Excusé
Charré Adeline	CC Confluent et Coteaux de Prayssas	Présente
De Stoppeleire Sophie	DREAL NA	Présente
Deroy Julie	Agglomération d'Agen	Présente
Dumais Jacques	CC Confluent et Coteaux de Prayssas - élu	Excusé
GINJAUME Roser	Agence GINJAUME	Présente
Guglielmetti Alain	DREAL Occitanie	Présent
Molinié Sandrine	PETR Centre-Ouest Aveyron	Excusée
Molinier Hugo	CDC Portes Entre Deux Mers	Présent
Palomino Nicolas	CAHM	Excusé
Poutays Richard	DDTM 33	Présent
POZZER Jean-Baptiste	Département de Lot-et-Garonne	Présent
Roux Paul	PETR Haut-Rouergue	Présent
Sasia Geneviève	DREAL Occitanie	Excusée
Scheurer Flore	Bordeaux Métropole	Excusée

Annexes

Annexe 1 : 231116_Presentation_DREAL_v4.pdf

Annexe 2 : 231116_Plan Paysage-présentation_CC_Conflent.pdf

Annexe 3 : 231116_presentation-plan-paysage-hr.pdf